

DEMANDE DE RACCORDEMENT AU GAZ NATUREL

Le propriétaire soussigné demande à la SEFA d'Aubonne le raccordement ou la modification de raccordement à leur
 L'architecte réseaux de gaz naturel de l'immeuble suivant :

Situation Rue, n° _____ Lieu dit _____
 NPA _____ Localité _____
 N° de parcelle _____ N° ECA _____

Propriétaire Nom _____
 Adresse _____

Architecte Nom _____
 Adresse _____

Bâtiment Principal genre ou destination _____
 Neuf Transformation _____
 Nombre d'appartements _____

Bâtiments secondaires, annexes, garages _____

Description de l'installation Nouvelle Transformation En attente Suppression

Usage du gaz naturel

	Chauffage	Eau chaude	Cuisson	Autre	Autre
Nombre					
Marque					
Type					
Puissance	kW	kW	kW	kW	kW
Charge	kW	kW	kW	kW	kW

Charge maximale probable _____ kW

Annexe à fournir impérativement 1 plans de situation 1 plan d'aménagement extérieur 1 plan de l'immeuble indiquant le point d'introduction

Date de raccordement souhaitée
 La demande doit nous parvenir **au minimum 1 mois avant** le début des travaux

Conditions particulières

- Les installations extérieures, dès et y compris la vanne de prise sur la conduite principale, jusqu' à l'intérieur du bâtiment à alimenter, ne peuvent être établies, renforcées ou transformées que par la SEFA, à charge du propriétaire.
- Les installations intérieures seront exécutées selon les directives de la Société Suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE) par des appareilleurs qualifiés, choisis librement par le propriétaire.
- Le propriétaire de l'immeuble est responsable de la conformité des installations intérieures et par la suite de leur état et de leur entretien.

Timbre et signature

Timbre : _____

 Lieu : _____
 Date : _____
 Signature : _____